

PV de la séance du 29 juin 2023 à 18h30

Nombre de Conseillers : L'An deux Mil vingt trois

le : 29 juin à 18h30

le Conseil Municipal s'est réuni à la Salle Desoubsdanes selon convocation du 13/06/2023

sous la présidence de M. VARACHAUD, Maire, M. PATAUD étant secrétaire

de séance.

Présents : M. VARACHAUD, SOURY, GROLEAU, NENERT, LATHIERE, COTTIN, GARREAU, PATAUD, DUNAUD, Mmes CHABOT, CARDOSO, CANELLAS, PINTO, BOYER, DUDOUET.

Procurations : M. BASSOT à M. VARACHAUD ; Mme CARDINAL à Mme BOYER ; M. MARIE à Mme CARDOSO ; Mme ROULAUD à M. PATAUD

Secrétaire de séance : J P Pataud

Ordre du jour : Concession , délégation de service public pour l'exploitation du service public communal de l'assainissement collectif

Présence de Mr Jérôme LARBRE du cabinet d'étude "LARBRE ingénierie "

Mr le maire ouvre la séance, présente l'ordre du jour et donne la parole a Mr Jérôme LARBRE

Mr Jérôme LARBRE présente l'étude de l'offre de SAUR (SEUL CANDIDAT)

La délégation est consentie pour une durée de 7 ans à compter du 1er juillet 2023 Les tarifs proposés sont : part fixe: 40€

Part au m³:1,306€ Le produit attendu est de :70000€ Les charges estimé sont :69000€ Le tarif de branchement est :2370€ ht soit 2844€ttc pour 7 mètres linéaires

JP PATAUD dit que l'étude de l'offre est correcte.

Il votera contre la délégation car il a toujours été opposé au renouvellement de la DSP pour ne pas gêner le transfert de cette compétence à la communauté de communes au 1er janvier 2026 (Transfert obligatoire)

Mr le maire met au vote

Approuvé avec 2 voix contre :Laurence Roulaud
:Jean-Pierre PATAUD

Fin de la séance

Le secrétaire de séance :Jean-Pierre Pataud